

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 14 MARS 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Louis-Charles-Mathieu Pelzer, surveillant de 3^e classe du chemin de fer, demeurant à Marcinelle-lez-Charleroy.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Trèves, le 15 octobre 1818. Son père était d'Aix-la-Chapelle et sa mère de Bastogne. Il a quitté son pays natal le 1^{er} octobre 1838, est entré, le 15 du même mois, dans l'école centrale de commerce et d'industrie à Bruxelles, a suivi les cours pendant quatre ans, en est sorti le 9 décembre 1842, a été admis le 15 du même mois comme surnuméraire au bureau de son oncle, l'inspecteur des ponts et chaussées Demoor, a été attaché le 1^{er} juin suivant à l'ingénieur Magis, chargé de l'étude du projet de chemin de fer de l'Entre-Sambre-et-Meuse, a été nommé le 16 août 1843 aide temporaire dudit ingénieur, aux appointements de 4 fr. par jour, et enfin, le 14 octobre de la même année, surveillant de 3^e classe, adjoint au même ingénieur.

Il réunit les conditions d'âge et de résidence. Sa conduite est bonne.

Le président-rapporteur,

J. MAERTENS.
